

RÈGLES DE BIENSÉANCE ET CONVENANCES À LA MOSQUÉE

(RÈGLES DE BIENSÉANCE À LA MOSQUÉE)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ﴿وَأَنَّ الْمَسَاجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا مَعَ اللَّهِ أَحَدًا﴾

« Les mosquées sont consacrées à Allah : n'invoquez donc personne avec Allah. »
(Sourate Al-Jinn, 72/18)

﴿إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَاجِدَ اللَّهِ مَنْ آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَأَقَامَ الصَّلَاةَ وَآتَى الزَّكَاةَ وَلَمْ يَخْشَ إِلَّا اللَّهَ﴾

« Ne fréquentent et n'entretiennent les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour dernier, accomplissent la prière, acquittent la Zakat et ne craignent qu'Allah. » (Sourate At-Tawbah, 9/18)

OBJET ET PORTEE

Les mosquées sont des lieux sacrés où nous adorons Allah, trouvons la paix et nous réunissons dans un esprit de fraternité. Afin de préserver la dignité de nos mosquées, d'accomplir nos actes d'adoration dans la sérénité et de préserver l'éthique de la fraternité, il existe des règles que chacun d'entre nous est tenu de respecter. Ces règles sont désignées dans notre tradition islamique sous le terme de « règles de bienséance à la mosquée ».

La responsabilité première concernant l'accomplissement conforme de nos actes d'adoration, de nos services et de nos activités, le maintien de la paix et de la sécurité de la mosquée, ainsi que l'efficacité des services dispensés dans ses locaux incombe aux responsables religieux et au comité de gestion de la mosquée. Il convient donc que nos fidèles se conforment à leurs orientations et à leurs conseils.

N'oublions pas que le respect des règles de bienséance et du règlement de la mosquée est une exigence de notre foi, un témoignage de notre sens des responsabilités les uns envers les autres, et un élément essentiel pour l'agrément de nos actes d'adoration.

RÈGLES GÉNÉRALES À RESPECTER À LA MOSQUÉE

- Veillons à accomplir nos prières en congrégation à la mosquée. Prenons soin de venir à la mosquée avec des vêtements propres et appropriés, de nous parfumer agréablement dans la mesure du possible, et d'éviter de déranger les autres par des odeurs désagréables.
- Ne laissons pas nos chaussures devant l'entrée et rangeons-les soigneusement dans le meuble à chaussures.
- Mettons nos téléphones portables en mode silencieux ou éteignons-les.
- Évitons de parler à haute voix et de crier dans la mosquée. Abstenons-nous de toute parole, attitude ou comportement incompatible avec l'atmosphère spirituelle de la mosquée et susceptible de nuire à notre fraternité, notre unité et notre concorde.
- Dans nos mosquées où se rassemblent des croyants de différentes origines, langues et cultures, l'amour, le respect et la tolérance doivent prévaloir. À cette occasion, en évitant toute polémique, nous ne devons pas nous engager dans des débats quotidiens et des querelles engendrant ressentiments et divisions ; nous devons nous abstenir de discours politiques, de factionnalisme et de régionalisme.
- Soyons vigilants contre tout acte, tentative ou provocation visant notre sérénité, notre unité et notre solidarité. Dans de telles situations, nous devons agir avec retenue et calme sans céder à la provocation, et nous référer aux conseils du ministre du culte et de la direction de la mosquée.
- En cas de situation suspecte ou anormale menaçant la sécurité de la mosquée ou des fidèles, nous devons en informer immédiatement le ministre du culte, la direction de la mosquée ou, si nécessaire, les autorités compétentes.
- Les mosquées sont un bien commun que nous devons tous préserver et faire vivre en tant que croyants. Il est essentiel de consulter en priorité le responsable religieux et le comité de gestion pour toute question relative aux services, activités ou à la gestion de la mosquée. N'oublions pas que le manque de transparence, le refus de résoudre les problèmes par le dialogue et les initiatives individuelles isolées nous entraînent vers la zizanie et la division, et altèrent notre fraternité.
- Veillons à poser le Saint Coran dans des endroits élevés et propres en respectant sa sacralité, et évitons de le poser à terre ou de placer d'autres objets au-dessus.
- Veillons à la propreté à l'intérieur de la mosquée et dans ses annexes. Prenons soin de laisser les salles d'ablution et les sanitaires propres, et évitons de jeter des déchets au sol.

- Évitons de manger et de boire à l'intérieur du lieu de prière. Les collations destinées aux fidèles (telles que le repas de l'Iftar ou les gâteaux des nuits bénies) doivent être distribués dans les espaces prévus à cet effet, avec l'autorisation de la direction de la mosquée.
- Évitons le gaspillage dans l'utilisation du matériel ainsi que dans la consommation d'eau et d'électricité.
- Prenons soin du matériel et des équipements se trouvant dans la mosquée et ses annexes afin de ne pas les endommager. Ne les empruntons ou déplaçons pas sans l'autorisation du ministre du culte ou de la direction.
- Nos enfants sont les garants de notre avenir ; leur transmettre nos valeurs et les élever pour qu'ils soient utiles à leur famille, leur entourage et toute l'humanité est une responsabilité qui incombe à tous les parents. Afin de leur inculquer la conscience de l'adoration et de leur faire aimer la mosquée, nous devons y amener nos enfants dès leur plus jeune âge et leur enseigner les convenances de la mosquée. En tant qu'adultes, nous devons absolument éviter toute attitude susceptible d'éloigner ces petits invités de la mosquée et de la religion.
- Soyons respectueux, compréhensifs et accueillants envers les visiteurs d'autres confessions qui viennent visiter notre mosquée.
- Si des animaux errants viennent aux abords de la mosquée, traitons-les avec compassion et bienveillance, et veillons à répondre à leurs besoins en eau et en nourriture.

RÈGLES À RESPECTER DURANT LA PRIÈRE, LE PRÊCHE ET LE SERMON

- Efforçons-nous d'arriver à l'heure pour les prières et d'écouter l'appel à la prière (Adhan) assis dans la mosquée.
- Lors des prières en congrégation, veillons à ce que nos rangs soient bien alignés et resserrés, sans laisser d'espaces vides dans les premiers rangs.
- Lors de la prière en congrégation, nous ne devons pas devancer les mouvements de l'imam.
- Ne dérangeons jamais les personnes en prière en passant devant elles ou en récitant à voix haute pendant la prière.
- Écoutons attentivement le prêche (Wa'z) et le sermon (Khotba). Abstenons-nous de parler, d'utiliser notre téléphone ou de nous distraire pendant le sermon, conformément aux règles de bienséance du sermon.
- Si une affirmation de l'orateur durant le prêche ou le sermon semble incorrecte, évitons toute objection impulsive, réaction de colère ou interruption à voix haute. Dans de tels cas, nous pouvons aborder le sujet ultérieurement, dans un cadre approprié et de manière courtoise.

﴿أَحَبُّ الْبِلَادِ إِلَى اللَّهِ مَسَاجِدُهَا﴾

« Les lieux les plus aimés d'Allah dans les villes sont leurs mosquées. » (Mouslim, Masajid 288)

Nous prions le Seigneur Tout-Puissant de nous accorder de poursuivre nos actes d'adoration dans notre mosquée avec sincérité et sérénité, de renforcer notre unité et notre solidarité, et de réaliser de nombreuses activités bénies. Nous remercions nos chers fidèles et nos visiteurs pour leur compréhension.

Le Conseil d'Administration de la Mosquée